



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 6 juin 2017

Communiqué de presse

COMITE DE PILOTAGE REGIONAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'AMIENOIS



Le préfet de la région Hauts-de-France et le préfet de la Somme ont réuni, ce jeudi 1^{er} juin, les élus d'Amiens et de l'Amiénois ainsi que les services de l'État dans le cadre du premier comité de pilotage régional pour la mise en œuvre du contrat de développement territorial de l'Amiénois.

Moins de trois mois après la signature du contrat, les partenaires ont pris acte des importantes avancées d'ores et déjà réalisées :

- l'accord financier pour la construction de la nouvelle ligne ferroviaire Roissy-Picardie est conclu ;
- une subvention de 10,5 millions d'euros est confirmée pour le projet de bus à haut niveau de service,
- la première étape du futur pôle des services publics est engagée avec la construction dès cette année du bâtiment qui abritera les 150 agents de la direction départementale des territoires et de la mer,
- une subvention de 40 millions d'euros est attribuée pour réhabiliter un bâtiment du CHU d'Amiens.

Cette rencontre a été l'occasion, pour les préfets comme pour les élus, de réaffirmer leur engagement à veiller à la poursuite du plan d'action et au respect de l'ensemble des engagements dans les délais définis.

Situé à équidistance entre Lille et Paris, le grand Amiénois regroupe près de 60 % de la population de la Somme. Ce vaste territoire bénéficie d'un environnement universitaire important et de sites naturels remarquables qui offrent un cadre de vie agréable. Métropole d'équilibre, elle est au cœur d'une étoile autoroutière et ferroviaire, au nœud d'infrastructures d'importance régionale.

Depuis 2008, le Grand Amiénois est confronté à une perte significative d'emplois, notamment industriels.

Or, l'Amiénois présente de nombreux atouts : une population jeune et des filières à forte valeur ajoutée.

L'ambition portée par les services de l'État et les collectivités locales partenaires a été de bâtir un contrat de développement territorial de l'Amiénois qui a été signé le 16 mars 2017 par le Premier ministre, le président du conseil régional des Hauts-de-France, le président du conseil départemental de la Somme, le président d'Amiens Métropole et la Maire d'Amiens.

Le contrat porte 9 actions structurantes pour un montant total supérieur à 500 millions d'euros, comprenant notamment : la création d'une nouvelle liaison ferroviaire entre Roissy et la Picardie, la mise en place de bus à haut niveau de service, l'amplification d'offres de formations tournées vers le futur, le renouvellement urbain, la construction d'un pôle des services publics du XXI^{ème} siècle, la modernisation de l'offre de soins ou encore la valorisation du riche patrimoine culturel du territoire.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr